

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 12 JUILLET 2023

PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente

PRESENTS: Mme BILLOT Brigitte (Vice-Présidente), Mme DI CARO Sylvaine, M. CHEVALIER Eric, M. SPANO Pierre, M. PIERRON Jean-Claude, Mme HANOT Maryline, M. BENSARKOUN André, Mme SILVESTRE Catherine, M. TRUCY Gérard

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme JOISSAINS Sophie (Pouvoir à Mme BILLOT Brigitte), Mme DEVESA Brigitte (pouvoir à Mme DI CARO), M. DILLINGER Laurent, Mme HUARD Elisabeth, Mme PAGE Véronique (Pouvoir à Mme HANOT), Mme THUSTRUP Sylvie.

POUVOIR(S) : Mme BILLOT Brigitte (Vice-Présidente), Mme HANOT Maryline, Mme DI CARO Sylvaine

SECRETAIRE : Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DSP – ANIMATION – PARTENARIATS EN VUE DE LA REALISATION DES
ACTIVITES PROPOSEES AUX SENIORS AIXOIS**

Le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social propose au public senior aixois des activités physiques, sportives et culturelles afin de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

Ces différentes activités sont proposées par plusieurs partenaires.

1/ Atelier Aquagym

L'atelier aquagym est proposé à raison de 6 séances par semaine d'une heure le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00 à la piscine Yves Blanc et ce du 5 octobre 2023 au 20 juin 2024.

Cet atelier est animé, selon le calendrier scolaire, par une professeure diplômée spécialisée aux activités aquatiques de la natation, Madame Sacha DAMME.

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité qu'il convient d'avenanter pour mettre à jour le tarif de la prestation.

Le montant de la séance d'une heure s'élèvera la saison prochaine à 33 €.

Dans le cadre des activités de la saison 2023/2024, le montant estimatif des séances programmées est de 6 732 €.

Pour mémoire, 77 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière. (78 personnes inscrites pour la saison 2021/2022)

2/ Atelier « Pleine nature »

L'activité « Pleine nature » est proposée le jeudi de 10h30 à 12h à la Maison des Arts de Combats, en collaboration avec « Aix Université Club ».

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité, et qu'il convient d'avenanter pour mettre à jour les dates de démarrage.

Le montant de la séance d'une heure et demie s'élève à 45 €.

Le coût prévisionnel pour la saison 2023/2024 est de 1 530 €.

Pour cette saison, 9 personnes se sont inscrites à ces ateliers à ce jour.

3/ Ateliers Yoga, Peinture, et Chorale

Des ateliers de yoga, de peinture, de gymnastique et de chorale sont proposés pour la saison 2022/2023 et se dérouleront dans le local LCR Château Double, situé rue Alexandre Flemming à Aix-en-Provence.

Ateliers	Jours	Salle
Yoga	Mardi de 8h30 à 10h45 Mercredi 8h30 à 10h45	4
Chorale	Jeudi de 9h45 à 11h45	4
Peinture	Jeudi 9h45 à 12h Jeudi 13h45 à 16h15	5

La mise à disposition et l'utilisation de cet équipement fait l'objet d'un arrêté municipal.

Le coût prévisionnel pour la saison 2023/2024 est de 1 000 €.

Pour mémoire, 56 personnes étaient inscrites à l'atelier yoga et 29 personnes étaient inscrites à l'atelier peinture lors de la saison dernière.

4/ Atelier Chorale

L'atelier chorale est proposé à raison de deux heures, le jeudi de 9h45 à 11h45 à la salle LCR Château Double.

Cet atelier est animé par une intervenante diplômée, Madame Marie-Hélène COULOMB.

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité.

Pour la saison 2023/2024, 34 séances hebdomadaires ainsi que 5 concerts sont programmés.

Le montant de la séance de 2 heures s'élève à 85 €.

Le coût prévisionnel pour la saison 2023/2024 est de 3 315 €.

Pour mémoire, 25 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

5/ Atelier Gymnastique

Pour la saison 2023/2024, des séances de gymnastique sont proposées en période scolaire.

Lieu	Jours
Centre Socio-Culturel Marie Louise DAVIN	Le lundi de 11h à 12h15 le mardi de 11h à 12h15
Espace Jeunesse	le mardi de 8h30 à 12h15
Maison des Arts de Combats	Le lundi de 8h à 9h30 le jeudi de 10h45 à 12h
Complexe Louison Bobet	le lundi de 13h30 à 15h30
Gymnase Lucien Cournand	le lundi de 16h à 17h30
SANS SOUCI	Le mercredi de 10h-12h

La mise à disposition et l'utilisation de ces équipements fait l'objet de plusieurs conventions de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 113 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

6/ Atelier Mémoire

L'atelier mémoire est proposé à raison de quatre séances d'une heure le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h à la résidence autonomie le Sans-Souci.

Les séances du vendredi matin sont uniquement consacrées à la résidence autonomie.

Ces ateliers sont animés par les bénévoles de l'Equipe Saint Vincent.

Les modalités de fonctionnement de cet atelier font l'objet d'une convention de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 32 personnes et 10 résidents étaient inscrits à cet atelier lors de la saison dernière.

7/ Atelier « Mise en forme »

L'atelier de « Mise en forme » est proposé à raison de deux séances le mardi et le mercredi de 13h45 à 16h30 pour des Aixois fragilisés par des accidents de la vie, ainsi que les longues maladies.

Cet atelier est animé par deux animateurs du service Seniors, Intergénérationnel et Lien social.

En lien avec le Centre Hospitalier Montperrin, l'association France Alzheimer Aix et l'Equipe Spécialisée Alzheimer du CCAS, l'objectif est de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

Pour mémoire, 19 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

8/ Activités gratuites pour les résidents du Sans Souci

Certaines activités physiques, sportives et culturelles se déroulent dans les locaux de la Résidence le Sans-Souci.

Pour la saison 2023/2024, il est prévu d'accueillir les résidents de cet établissement sur les animations ayant lieu dans les locaux de la résidence et ce gratuitement.

Pour mémoire, 10 résidents étaient inscrits à l'atelier de mémoire et 1 à l'atelier peinture lors de la saison dernière.

9/ Atelier Mettis'âges :

Un atelier est proposé une fois tous les 15 jours de 14h à 16h30 à la résidence le Sans Souci.

En lien avec des partenaires culturels relayée par l'association de culture du cœur, il est proposé un accompagnement à la culture de proximité, comme les 3BisF, la bibliothèque Méjanès, les théâtres, le Festival d'Aix en Provence, les musées, le Pavillon noir...

Le but étant de permettre aux séniors à faibles revenus un accès à la culture, et d'être accompagnés de deux animateurs.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Considérant l'organisation d'ateliers proposés par le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social dans le but de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement,

Les propositions de Mme DI CARO entendues,

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,

DECIDE

➤ **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à signer :

- L'avenant à la convention de partenariat avec Madame Sacha DAMME,
- L'avenant à la convention de partenariat avec « Aix Université Club »,
- La convention de partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Puyricard,
- Les deux conventions avec la Ville d'Aix-en-Provence,
- La convention de partenariat avec l'Equipe Saint Vincent-Atelier mémoire,

➤ **DE DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au compte 604 « prestations de service », rubrique 612 et au compte 6132, rubrique 612, du budget principal.

Vote : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 19/07/23
et de la publication le 19/07/23